



Vigne

N°18
29/07/2025



Animateur filière

Magdalena GIRARD
Chambre d'agriculture de la
Charente-Maritime
magdalena.girard@charente-
maritime.chambagri.fr

Directeur de publication

Bernard LAYRE
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Site de Bordeaux

Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.

Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine Vigne /
Edition Charentes
N°18 du 29/07/2025 »



Edition Charentes

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF
draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

Phénologie

- **Stade moyen (Ugni blanc) : 33 – fermeture de la grappe**

Mildiou

- **Risque toujours faible à très faible**
- **Pas de contaminations annoncées**

Black rot

- **Risque de contaminations faible**
- **Grappes en fin de sensibilité**

Oïdium

- **Fin de sensibilité des grappes**
- **Très faibles contaminations prévues**

Tordeuses

- **Deuxième vol d'Eudémis toujours en cours, mais très localement**

Cicadelles vertes

- **Deuxième comptage des larves la semaine prochaine**

Le bulletin de cette semaine est réalisé à partir des premières données d'observations du réseau de parcelles, complétées par des données « tour de plaine ».

La qualité des données du BSV dépend, en grande partie, de la qualité et de la taille du réseau d'observations du vignoble Charentais. Participez, vous aussi, tout au long de la saison à l'amélioration du réseau d'observations du BSV en multipliant vos signalements (maladies, ravageurs, événements climatiques...) sur le site [Web Alerte Vigne](#).

Phénologie

On constate toujours très peu d'évolution de la croissance de la vigne. Sur 18 parcelles observées, le stade moyen calculé est de 33.2 - Fermeture de la grappe (BBCH 77).

Les baies grossissent peu et les grappes peinent à se fermer.

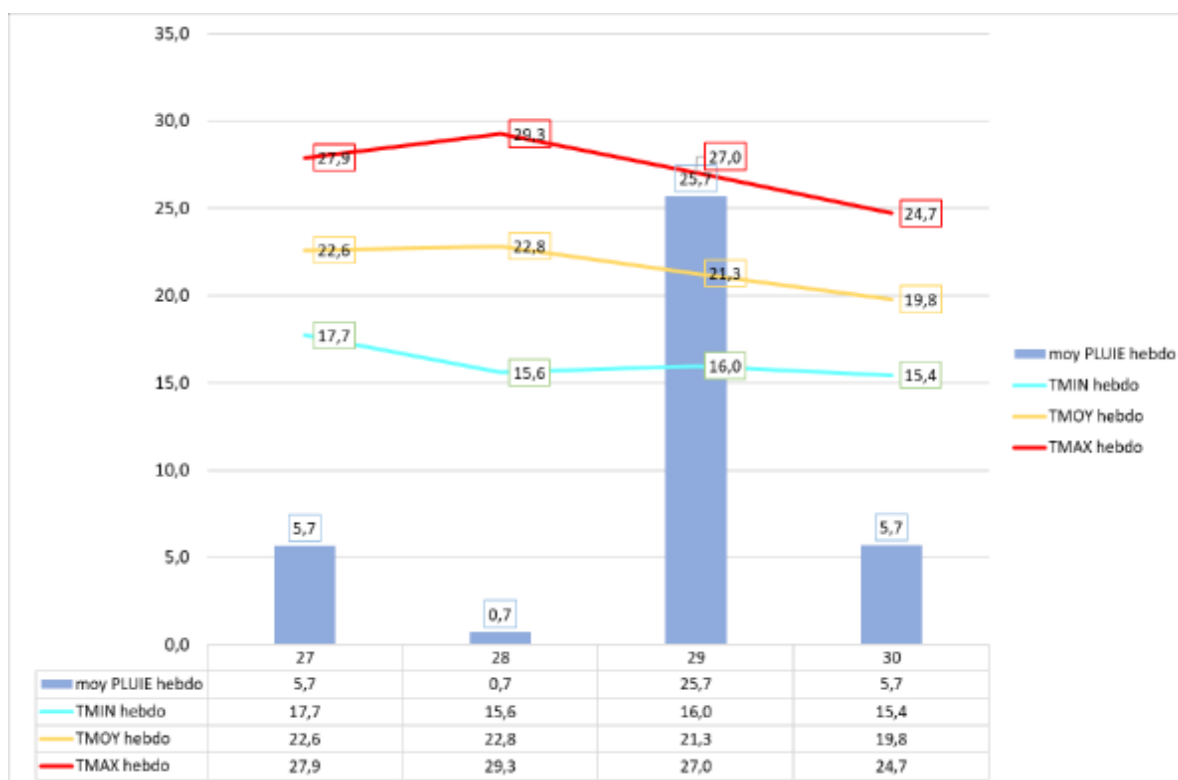
La véraison est enclenchée sur les cépages précoces, notamment sur les Bords de Gironde et les Iles. On signale également les toutes premières baies vérées sur Ugni blanc.

Merci de continuer vos observations des stades pour observer le début généralisé de la véraison.



Stade 33 – fermeture de la grappe

Climatologie



Climatologie des quatre dernières semaines

→ De la semaine passée

Températures

Les températures moyennes de la semaine passée atteignent 19.6°C.

Pluies

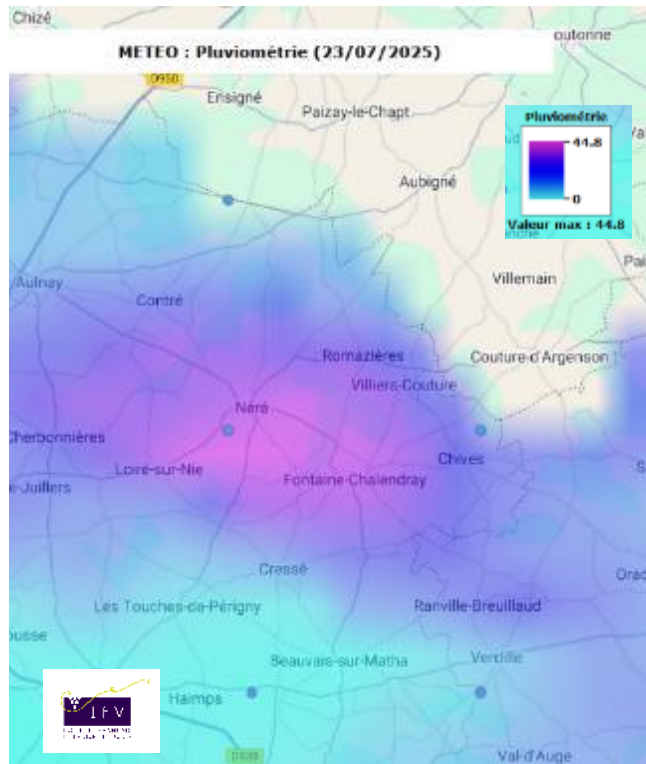
Au cours de la dernière semaine, la moyenne hebdomadaire des précipitations sur l'ensemble du vignoble est de 7.7 mm. Le zonage montre les résultats suivants : Sud 7.3 mm ; Littoral 2.4 mm ; Cœur 5.5 mm ; Iles 4 mm ; Nord 12.6 mm ; Est 11.5 mm et Ouest 2.9 mm (période du 22/07 au 28/07).

Grêle

Un épisode de grêle a eu lieu le soir du 23 juillet sur le secteur Fontaine-Chalendray, Villemorin, Bazauges, Cressé, Neré, provoquant des éclatements des baies.



Dégâts de grêle, secteur de Fontaine-Chalendray



Carte de l'épisode de grêle du 23 juillet

→ Prévisions météo

Du 29/07 au 04/08, la prévision météorologique la plus probable annonce un cumul de 0.6 mm de pluie en moyenne. L'hypothèse la plus pessimiste annonce un cumul de 6.9 mm de pluie. L'épisode pluvieux le plus important atteindrait un cumul pouvant aller de 0.5 mm à 1.8 mm en moyenne sur le vignoble. Les températures maximales vont augmenter de 25 °C à 29 °C en fin de semaine et les minimales vont rester stables autour de 14.5 °C.

Maladies

→ Mildiou



Rot brun, TNT Floirac
(Crédit photo M. Girard – CIA 1779)



Mildiou mosaïque, TNT St Simon de Pelouaille
(Crédit photo M. Péraud – CIA 1779)

Observations

Le vignoble présente un bon état sanitaire général.

Cette semaine, 29 témoins non traités ont été observés, dont 7 affichent encore un état sanitaire très satisfaisant, sans symptômes significatifs relevés. S'agissant des autres témoins, on constate peu d'évolution de l'état sanitaire. Quelques exceptions sont à noter : à Floirac, Préguiillac et Saint-Simon-de-Pelouaille, une progression du mildiou mosaïque a été observée. Sur ces mêmes sites, le rot brun montre également une certaine évolution.

Du côté des parcelles de référence, aucun nouveau symptôme n'a été signalé. Hormis sur deux localités, Saint-Même-les-Carières et Saint-Germain-de-Lusignan, où quelques nouveaux ceps touchés ont été rapportés.

Modélisation (source IFV)

Sur la semaine passée

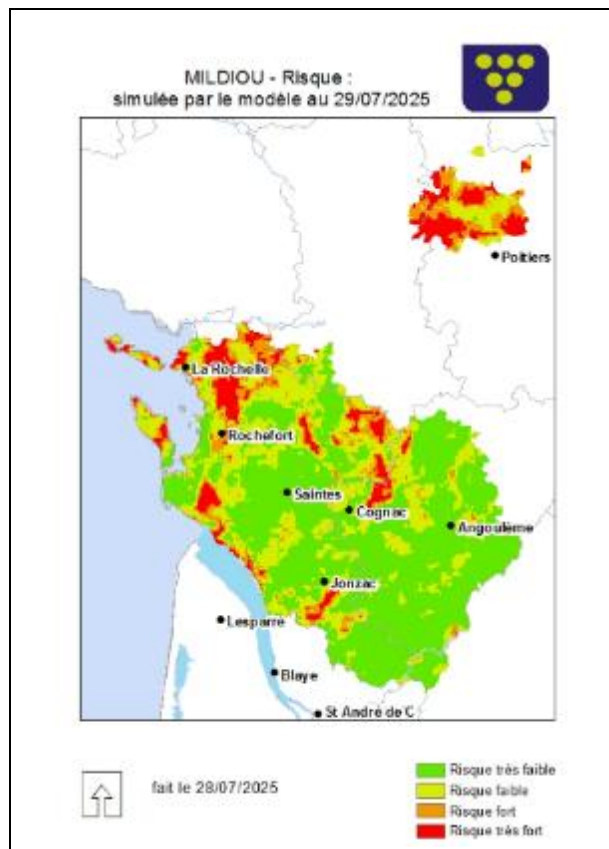
La semaine dernière, les conditions climatiques sont restées globalement défavorables au mildiou à l'exception de quelques zones délimitées (cf. cartographie).

Le modèle a calculé des contaminations épidémiques, d'intensité très faible, de manière régulière dans le vignoble (+0.08 % de FTA en moyenne sur le vignoble).

Dans les sept jours à venir

Dans la semaine, les conditions climatiques seront globalement défavorables au mildiou à l'exception de quelques zones délimitées (cf. cartographie).

Selon l'hypothèse météorologique la plus probable et la plus pessimiste, le modèle ne calcule pas de contaminations épidémiques.



Evaluation du risque :

Extension des secteurs à risque très fort, notamment sur les Bords de Gironde, les Iles, la zone au sud de Jonzac et le Nord du vignoble. Cependant, niveau de risque majoritairement toujours très faible.



Risque majoritairement faible à très faible, pas de contaminations prévues

 Consultez la fiche « [mildiou](#) » du Guide de l'Observateur

→ Black rot

Observations

L'état sanitaire reste globalement stable par rapport à la semaine dernière. Une très légère progression des symptômes a été relevée uniquement sur les témoins non traités de Lignières-Sonneville, Arces et Foussignac, sans évolution significative.

Aucune expression de la maladie n'a été observée sur les parcelles de référence.

Modélisation

Sur la semaine passée

Au cours de la semaine dernière, les conditions climatiques ont été très favorables à la maturation des périthèces.

Le modèle a calculé des contaminations épidémiques, d'intensité faible à forte, de manière généralisée dans le vignoble (+4.1 % de FTA en moyenne sur le vignoble).

Dans les sept jours à venir

Le risque potentiel théorique sera très fort sur l'ensemble du vignoble.

Cependant, selon l'hypothèse météorologique la plus probable et la plus pessimiste, qui prévoient peu de précipitations, le modèle ne calcule pas de contaminations épidémiques.

 **Consultez la fiche « [black rot](#) » du Guide de l'Observateur**



Symptômes de black rot sur feuille et sur grappe en dessous, touchée également par l'oïdium, TNT Foussignac
(Crédit photo J. Kerrinckx – CA16)

Evaluation du risque :

Sensibilité des grappes en baisse. Risque potentiel très fort sur tous les secteurs, mais pas de contaminations prévues.



→ Oïdium

Observations

Côté témoins non traités (TNT), la dynamique de développement de l'oïdium s'est accentuée cette semaine par rapport à la précédente, sur feuilles et grappes.

Les symptômes sont plus nettement visibles, en particulier sur la face des ceps exposée au soleil levant. Toutefois, sur certaines parcelles, le mycélium sur les baies commence à noircir. En moyenne, sur les 29 TNT observés cette semaine, un tiers des feuilles présente des symptômes, avec une intensité moyenne de 8,2 %. Concernant les grappes, une sur quatre est touchée, pour une intensité moyenne de 7 %.

Du côté des 26 parcelles de référence, aucun nouveau symptôme n'a été signalé, à l'exception de la parcelle de Verrières, où quelques taches supplémentaires ont été observées.



Oïdium vieillissant sur baies, TNT St Simon de Pelouaille
(Crédit photo M. Péraud – CIA 1779)

Modélisation

Sur la semaine passée

Au cours de la semaine dernière, les conditions climatiques ont été favorables à l'oïdium sur l'ensemble du vignoble, voire très favorables (cf. cartographie).

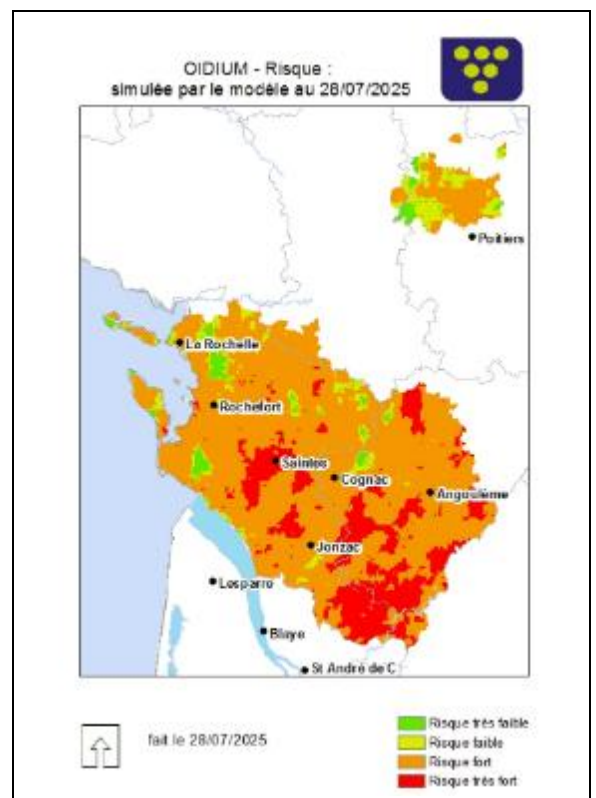
Des contaminations épidémiques ont été calculées localement dans le vignoble. D'après le modèle, le nombre d'organes contaminés est très faible.

Dans les sept jours à venir

Les conditions climatiques resteront favorables à l'oïdium sur l'ensemble du vignoble, voire très favorables (cf. cartographie).

Selon l'hypothèse météorologique la plus probable, le modèle ne calcule pas de contaminations épidémiques.

Dans le cas de l'hypothèse météorologique la plus pessimiste, le modèle calcule des contaminations épidémiques, d'intensité très faible, localement dans le vignoble.



Evaluation du risque :

Fin de sensibilité des grappes aux nouvelles contaminations. Propagation de proche en proche possible, ainsi que des contaminations sur jeunes feuilles. Niveau de risque en légère baisse.



Très faibles contaminations prévues en cas de pluies significatives

Consultez la fiche « [oïdium](#) » du Guide de l'Observateur

Ravageurs

→ Tordeuses

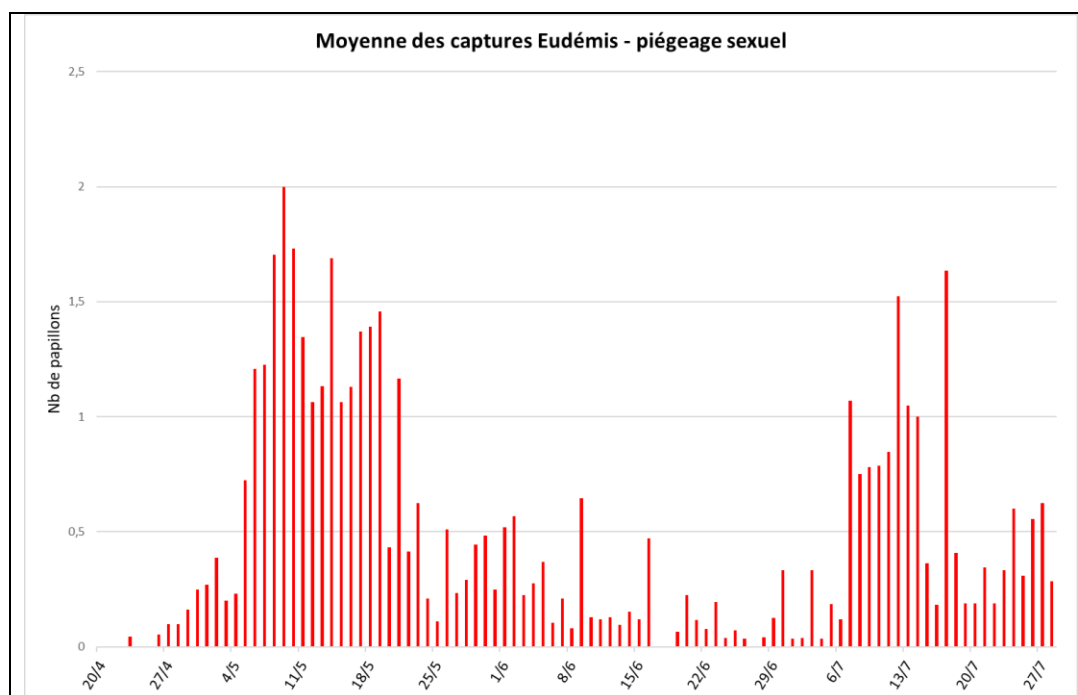
Observations

Eudémis

Le vol de seconde génération se poursuit. Sur le site d'Ars, les captures sont importantes en piégeage sexuel. Ailleurs, seules quelques captures très ponctuelles sont recensées à Burie, Arvert, Sigogne, Meursac et Vaux-Rouillac. Aucune capture n'est enregistrée sur une majorité de pièges.

En piégeage alimentaire, seul le site de Jurignac fait toujours état de captures significatives. Sur les autres pièges les captures sont très faibles voire inexistantes.

Dans les parcelles avec une pression eudémis importante, une observation des perforations est pertinente à ce stade afin d'adapter la stratégie insecticide.



Si vous observez des perforations de tordeuses au vignoble, merci de nous le signaler :
magdalena.girard@cmds.chambagri.fr ou laurent.duquesne@charente.chambagri.fr

Consultez la [fiche technique Vers de la grappe](#) qui présente les différents types de piégeage.

→ Cicadelles vertes

Observations

Le vol est en diminution. Le pic a eu lieu la semaine 26, entre le 17 et le 23 juin. Les populations larvaires sont en augmentation. Si globalement leur présence reste plutôt discrète à ce stade, quelques parcelles montrent une dynamique plus importante.

Seuil de nuisibilité

Le seuil de nuisibilité est de 100 larves pour 100 feuilles. Le comptage devra être fait sur les feuilles âgées situées au niveau des grappes, en les retournant délicatement. Comptabiliser toutes les larves observées.

Le Mémo de l'Observateur

A faire :

- **Observations phénologie croissance**
- **Observation des témoins non traités et parcelles de référence**
- **Relevés des pièges sexuels**
- **Relevés des pièges chromatiques**
- **Deuxième comptage des larves de cicadelles la semaine prochaine**

Retrouvez le Guide de l'Observateur en [cliquant ici](#)

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine - Vigne / Edition Charentes sont les suivantes : les Chambres d'Agriculture de la Charente et de la Charente Maritime/Deux Sèvres, la Coopérative Agricole d'Achats en Commun et d'Approvisionnement, la Coopérative Agricole de la Région de Cognac, la Coopérative Agricole Terre Atlantique, le Groupe Coopératif Océalia, la Coopérative Agricole du canton de Matha, la Coopérative des Vignerons de l'Île de Ré, Rémy Martin, Martell, Hennessy, Domaines Boinaud, Vitivista, le Groupe Isidore, les Ets Fortet-Dufaud, les Ets Soufflet Agriculture, les Ets Landreau et Fils, les Ets Piveteau, les Ets Niort Agricole, les Ets Etourneaud, les Ets Nau, la FDCETA, la FREDON Nouvelle Aquitaine, l'Institut Français de la Vigne et du Vin, la Station Viticole du BNIC et les Établissements d'enseignement agricole de Saintes, Jonzac et l'Oisellerie.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

« Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ».